

INTRODUCTION

Fondée en 1994, « Les Lutins du Vexin » sont une association loi 1901, à but non lucratif, gérée par un Conseil d'Administration.

Au départ l'association avait pour mission l'accueil périscolaire à Haravilliers. L'encadrement était assuré par des mamans bénévoles. L'année suivante, en 1995, l'activité s'est étendue aux mercredis et aux vacances scolaires.

C'est en 1997 que l'association reçoit l'habilitation de la DDJS pour 40 enfants (maternels et primaires).

En 1998, ouverture de la crèche d'Haravilliers avec une capacité d'accueil de 16 berceaux (bébés de 2 mois à 2 ans et demi).

En 2001, ouverture de la crèche de Marines dans une aile de l'hôpital Jean Baptiste Cartry avec une capacité d'accueil de 20 berceaux.

En 2004, l'intercommunalité du Val-de-Viosne délègue à l'association la gestion de l'accueil collectif de jeunes mineurs de Marines.

Trois ACM accueillent les enfants les mercredis et les vacances scolaires :

- Marines a une capacité d'accueil de 96 enfants (48 enfants de plus de 6 ans et 48 enfants de 3 à 6 ans)
- Haravilliers a une capacité d'accueil de 40 enfants (24 enfants de plus de 6 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans).
- Chars a une capacité d'accueil de 60 enfants (36 enfants de plus de 6 ans et 24 enfants de moins de 6 ans).

Depuis Septembre 2021, un accueil périscolaire est ouvert à Santeuil :

- Santeuil a une capacité d'accueil de 40 enfants (24 enfants de plus de 6 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans)

Siège social et administratif :

7, Boulevard Gambetta

BP 90 003

95640 MARINES

Tél fixe : 01/30/39/99/ 39 Siret : 419 455 761 000 58

L'association est représentée par des membres du bureau, avec une Présidente et par un conseil d'administration.

I. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La Chamallerie :

L'accueil de loisirs est situé à Marines et fait parti de la Communauté de Communes du Vexin Centre.



La superficie de la structure est de 400m², sur un terrain de 1000m². C'est le siège administratif de l'association. Elle est composée :

- Du bureau de la Directrice Général de l'association,,
- Du bureau de la Comptabilité,
- Du bureau de la direction de la Chamallerie et de l'infirmierie,
- D'une salle « animateurs », avec la réserve du matériel pédagogique et ludothèque,
- De plusieurs salles d'activités réparties par groupe d'âge,
- D'une cuisine (non pédagogique)
- De toilettes maternelles, de toilettes adultes, de toilettes garçons et de toilettes filles

Projet pédagogique « La Chamailerie » 2022-2023

L'ACM de Marines propose des locaux avec toutes les commodités pour l'accueil des enfants, même des plus jeunes.

Une grande salle d'activité et de spectacle permet l'accueil d'une soixantaine de personnes.

Chaque tranche d'âge possède sa salle, lui permettant de pratiquer des activités manuelles et des jeux d'intérieur.

Le mobilier est adapté en ce qui concerne les plus jeunes. Un bloc sanitaire est spécialement adapté aux maternels, une douche peut être utilisée en cas de "*petit accident*". Une salle de sommeil peut rapidement être installée, avec des lits d'appoints, des draps, des oreillers et des couvertures pour proposer aux plus jeunes un temps de repos. Ces temps sont toujours mis en place sous la surveillance d'un animateur référent du groupe.

Les plus jeunes enfants de l'élémentaire bénéficient d'une salle bien à eux. Ils ont la possibilité de l'agencer comme ils le souhaitent suivant le programme de la journée.

Les plus grands ont la jouissance d'une salle de plain-pied détachée de la structure sur le terrain de jeu sécurisé du centre. La salle du "Grand Pré" est mise à disposition par la mairie de Marines, avec bar-cuisine et sanitaires. Elle a été refaite à neuf à la rentrée 2017 et l'intérieur a été entièrement réaménagé.

A proximité de ces locaux, l'équipe d'animation peut accéder à des terrains plus appropriés aux grands jeux extérieurs (terrain de foot, de basket, espace de jeux pour les plus jeunes, forêt...).

I. OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET MOYENS MIS EN PLACE

Les objectifs éducatifs constituent des priorités pour l'organisateur. Ils fixent le cadre qui sous-tend les projets pédagogiques conduits par les directeurs et les adjoints pédagogiques sur les différentes structures.

Ces objectifs s'inscrivent dans le long terme. Ils peuvent être changés tous les 5 ans.

A. Les valeurs défendues par l'association et leurs buts :

L'association défend les Valeurs de la République, la laïcité et le respect des Droits de l'enfant. Cela a pour but :

- D'appuyer ou compléter l'enseignement de la famille, sans s'y substituer.
- De favoriser l'apprentissage de la Démocratie et de la Citoyenneté en donnant à l'enfant le sentiment d'appartenir à un collectif.
- D'accompagner l'enfant vers l'autonomie (faire seul et bien faire) par la mise en confiance et l'apprentissage de savoirs faire.
- De développer la socialisation par la participation à des projets communs, la prise de responsabilités et le jouer ensemble.
- De sensibiliser l'enfant à la solidarité, au respect de l'autre et de ses différences par le développement de l'estime de soi, le respect des règles de vie collectives et l'apprentissage de la tolérance.
- D'ouvrir au Monde, à l'environnement et de sensibiliser au respect de la Planète.
- D'assurer la formation, la fidélisation et le soutien de ses salariés.

Ces objectifs s'intégreront dans une cohérence globale qui passe par l'adaptation des animateurs, des projets pédagogiques et des activités à chaque tranche d'âge.

L'enjeu de cette démarche est de bâtir des engagements communs conçus sur des valeurs républicaines partagées, fondatrices d'une action éducative, consciente et volontaire.

B. Nos Objectifs Pédagogiques et nos Moyens :

Cette année les objectifs pédagogiques choisis par l'équipe d'animation sont :

1. Améliorer le vivre ensemble

Nous nous sommes aperçus que les enfants qui fréquentent notre structure ne s'écoutent pas lors des moments informels, les explications de jeu, les animations... C'est pourquoi nous avons décidé avec l'équipe pédagogique de travailler sur cet objectif pour cette nouvelle année.

Les moyens mis en place :

- ***A travers les grands jeux***

De nombreux grands jeux vont être remis en place cette année par l'équipe d'animation car ce sont des moments forts au sein de notre structure qui permettent aux enfants, pour certains jeux, de les opposer mais aussi de s'allier afin d'atteindre un but commun.

- ***Des temps de jeux de société***

Les jeux de société ont de nombreux effets bénéfiques, comme développer le quotient relationnel. Lorsque les enfants y jouent, c'est souvent en groupe. Jouer, à deux ou à plusieurs, développe ainsi l'écoute, le respect, l'ouverture d'esprit et permet une cohésion de groupe. Ainsi de nombreux temps dans la journée y seront dédiés.

- ***A travers les passerelles***

Avant le covid, nous favorisions une à deux fois par mois, ce qu'on appelle les passerelles, c'est en mélangeant deux groupes d'enfants afin de préparer au mieux la venue des enfants dans leur prochain groupe en organisant des journées ou des jeux en commun sur une ou plusieurs après-midis durant les mercredis ou les vacances scolaire.

2. Créer un univers chaleureux, lieu de vie

L'équipe d'animation est beaucoup sollicitée par les enfants dans les tâches de la vie quotidienne, ce qui engendre un temps d'animation moins important pour les enfants au sein de la structure. C'est pourquoi l'équipe d'animation a jugé important de travailler sur cet objectif cette année afin d'accompagner les plus jeunes, vers une meilleure gestion de leurs affaires et surtout vers une autonomie au sein de la structure qui les accueille tout au long de l'année.

Les moyens mis en place :

- **Mise à disposition du matériel pédagogique**

Au sein de la structure les différents groupes possèdent du matériel pédagogique adapté. Les enfants, pour se servir de celui-ci, devaient demander à un adulte l'autorisation. Afin de les responsabiliser d'avantage et de leur laisser plus de liberté, l'équipe d'animation a mis en place une régie à la portée des enfants dans chaque salle. Ainsi, ils peuvent se servir du petit matériel (colles, feutres, crayons, feuilles...), sans avoir à solliciter les animateurs en permanence.

- **Responsabiliser les enfants dans les tâches de la vie quotidienne**

En les responsabilisant, les enfants se sentent utiles, compétents et importants puisqu'ils sont capables de « faire comme les grands ».

Dans le groupe des plus grands, l'équipe d'animation responsabilise les enfants en leur confiant des tâches pour la vie quotidienne tel que :

- La mise en place d'un « chef de rang » lorsqu'il y a un déplacement pour aller à la cantine.
- La mise en place d'un « responsable de table » au temps de la cantine qui veille à ce que la table soit bien débarrassée à la fin du repas.
- Confier la préparation du goûter à des enfants.
- Organiser la vie quotidienne : rangement matériel, préparation d'une activité...

Dans le groupe des plus jeunes, les animateurs accompagnent les enfants vers l'autonomie en ne

« aidant à faire sans faire à la place ».

Différents outils et moyens ont été aménagés pour cela tel que :

- La mise en place de photos avec un scratch de chaque enfant afin que, lorsqu'ils arrivent à LaChamaillerie, ils puissent la scratcher à leur porte manteaux.
- L'installation de nouveaux portes manteaux fixés à leur hauteur, afin de leur permettre d'accrocher leurs affaires seules.
- L'accrochage d'images au mur dans les toilettes afin de leur indiquer comment se laver les mains et se nettoyer.
- Leur permettre, durant le temps de la cantine, de se servir de l'eau seul, de prendre leur bavoir et de débarrasser leur table.
- La mise à disposition, durant le temps de sieste, d'un petit panier individuel pour mettre leurs affaires près de leur lit.
- L'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne afin de réussir à se vêtir seul, à ranger ses affaires...

- **Création d'un univers à l'année au sein de la structure :**

Nous proposerons à l'année, une thématique sur laquelle nous décorerons le centre pour que l'enfant soit émerveillé lorsqu'il rentre dans la structure et s'y sente bien. Les salles seront décorées en fonction des thèmes proposés par les animateurs que ce soit pendant les mercredis ou les vacances scolaires.

- **Boite de Noël pour les personnes dans le besoin**

Le projet des boîtes de Noël avait fortement été apprécié par les familles l'année dernière, il sera remis en place cette année, pour les personnes en situation de précarité sociale afin d'avoir un petit cadeau pour Noël.

B. Le fonctionnement les différents temps d'accueil :

1. Les différents temps de réunion

L'accueil d'enfants demande un investissement important, beaucoup d'organisation, il faut être rigoureux et consciencieux mais aussi productif. Cela passe du recrutement de l'équipe pédagogique à l'élaboration du projet pédagogique et à la mise en place de projets d'activités ou d'animations (individuels ou collectifs) qui découlent très souvent d'idées d'enfants.

- La réunion d'information, qui a pour but de rechercher, rassembler, organiser et traiter l'information sur les choses à mettre en place ou des problèmes à prendre en charge.
- Le temps de préparation est consacré à l'élaboration des plannings d'animation. Cette réunion pédagogique dure 2 heures par semaine au minimum. Ce temps doit permettre de revenir sur les moments forts qui viennent de s'écouler ou qui vont être mis en place (projets, veillées, grands jeux...) mais aussi de préparer la sensibilisation sur les journées à thème, de préparer le matériel nécessaire, de vérifier l'état de la costumerie ou des trousseaux de premiers secours. Pour chaque session « vacances scolaires » nous organisons une réunion pour que l'équipe se rencontre, pour prévoir les animations, les veillées et pour établir un planning des horaires d'arrivées et de départs de chacun.
- Le temps de bilan, après chaque période, est consacré à faire un point avec l'équipe sur le travail effectué. Cette réunion permet de constater ce qui a bien fonctionné mais aussi, les choses à améliorer afin d'essayer de proposer, le plus souvent possible, un travail et un fonctionnement de meilleure qualité.
- Les réunions de décision sont moins courantes mais nous permettent d'étudier en équipe un problème qui a pu avoir lieu, d'analyser les propositions des animateurs afin de décider des actions à entreprendre.

2. La formation de l'animateur

C'est un engagement personnel de devenir animateur, le diplôme du BAFA indique une réelle motivation. Mais, pour un même diplôme, nous sommes confrontés à des expériences différentes et des centres d'intérêts divergents, que l'on doit utiliser comme une force au sein de l'équipe. Tout au long de l'année, nous proposons à des animateurs de se former en les orientant vers nos différents partenaires et nous les accompagnons tout au long de cette démarche (BAFA, Cap petite enfance, CPJEPS, BAFA...).

Mis à part les projets individuels d'animation, il est important d'évaluer les animateurs sur l'ensemble des prestations. Des entretiens individuels sont organisés afin de connaître les attentes et les craintes des animateurs et pour que chacun puisse évoluer en fonction des objectifs qu'il s'est fixé. Des critères d'évaluation leur permettront de mesurer leur évolution au sein de l'équipe. Une fois par an, l'animateur est convoqué pour un bilan annuel sur son travail, son investissement et son comportement.

3. Les différents moments-clés d'une journée type

Pour une organisation plus efficace, la vie en collectivité implique une gestion accrue de la vie quotidienne.

Tout en respectant le rythme de chacun et le choix de l'enfant, des plages horaires nous permettent de fonctionner correctement au sein d'une structure d'accueil. L'équipe doit être ponctuelle, respectueuse envers l'équipe technique qui travaille en collaboration avec nous, et non en parallèle de nous. Ce respect concerne les prestataires que nous croisons au quotidien : personnel technique responsable de la propreté des locaux, personnel de restauration qui nous accueille les midis...

Des horaires nous permettent de fonctionner correctement, les animateurs travaillent en général 9h30/jour les mercredis et 48h00/semaine lors des vacances scolaires.

Un échelonnement des arrivées et des départs nous permet d'être ouvert de 7h30 à 19h00 lorsque nous accueillons les enfants à la journée.

Pour exemple : un animateur qui fait l'ouverture à 7h30 finit à 17h30 et l'animateur qui fait la fermeture à 19h00 commence à 9h00 ou 9h30 pendant les vacances. Une pause de 30 minute par jour est obligatoire.

Chaque groupe d'enfants a sa salle d'activité et ses animateurs afin que chacun puisse faire à son rythme et avoir un temps de repos adapté : sieste pour les enfants âgés de 3/4 ans et pour les enfants âgés de 4.5 et 5 ans qui sont fatigués ou qui le souhaitent. Un temps calme avec différentes activités est proposé pour tous les autres enfants.

Projet pédagogique « La Chamaillerie » 2022-2023

La journée type des mercredis et des vacances scolaires se décompose comme suit :

	Chamallows (3/4 ans)	Chapiteaux (4,5/5 ans)	Chatouilles (6/7 ans)	Chamailleurs (8/12 ans)
7h30-9h30	Accueil des familles Petits jeux proposés aux enfants			
8h00-8h30	Accueil de enfants dans leur salle respective			
8h30-9h00				
9h-9h30	Petits chants et jeux du matin			
9h30-11h00	Fermeture des grilles, appel, temps de parole et début des animations			
11h00	Temps informel pour les groupes qui ont terminés leurs animations et désinfection			
11h20	Départ pour la cantine			
11h30		Départ pour la cantine		
11h45			Départ pour la cantine	
13h	Départ de la cantine pour retour au centre			
13h15			Départ de la cantine pour retour au centre	
13h30/14h00	Appel et sieste pour les plus jeunes. Départ et accueil des enfants inscrits en demi-journée (adaptations) et fermeture des grilles			
13h30-14h30	Temps calme et pause des animateurs			
14h30-16h	Animations de l'après-midi			
15h45/16h	Fin de la sieste et fin des animations, rangement avec les enfants			
16h15-17h00	Goûter / bilan / temps de parole de la journée avec les enfants			
17h00-18h	Ouverture des grilles et accueil des familles			
18h30-19h	Désinfection du mobilier, du matériel et des jouets			
19h	Fermeture du centre			

4. Les activités dominantes et les projets d'animations

Les activités ne sont pas organisées de manière intensive mais initiatique pour la découverte de nouvelles activités. Aucune n'est obligatoire pour les participants qui montrent de l'appréhension ou une frustration suite à une mauvaise expérience. C'est pourquoi les animateurs accompagneront, guideront les enfants pour une approche pédagogique. Des petites activités peuvent être pensées par l'équipe afin de les proposer aux enfants dans le refus. Les enfants sont également acteurs dans leur plannings d'activités, notamment chez les plus grands.

La mise en place de ces activités demande une organisation minutieuse et réduit la place de l'animation. Il faut réussir à inclure les projets d'activités de l'équipe pédagogique et ceux des enfants dans un programme planifié. Le travail de l'ensemble des acteurs (enfants et adultes) réside essentiellement dans ce domaine, afin de répondre aux besoins et aux envies de chacun.

L'équipe doit aussi être capable de mettre en place des projets, pour le plaisir des jeunes que nous accueillons (grands jeux, soirée à thème, veillées, séjours...). Ces projets peuvent être à l'initiative des animateurs pour satisfaire les attentes des jeunes mais aussi à l'initiative des participants souhaitant mener à bien des projets, les réaliser de A à Z (spectacle, jeux, ambiance, décoration...). **Il est primordial de construire les animations en répondant aux envies des jeunes, qui en sont acteurs et de les accompagner dans leurs démarches pour les aider à concrétiser leurs projets.**

5. La gestion de la vie quotidienne et de l'hygiène

La vie quotidienne est un pilier du projet de fonctionnement, il permet à chacun de se construire en apprenant à vivre au sein d'un groupe.

A La Chamallerie, la vie quotidienne est saccadée et interrompue par les moments d'animations proposés par l'équipe, même si elle reste omniprésente chez les plus jeunes. Les déguisements et le maquillage sont essentiels à la sensibilisation de certaines animations, ils restent les bienvenus le plus souvent possible.

Les temps informels sont des temps importants pour le retour à la vie quotidienne. Ils permettent aux enfants de se retrouver et de prendre le temps de lire, de dessiner, de profiter de leurs affaires personnelles, de préparer avec l'animateur des petits ateliers ou encore de jouer à leurs propres jeux. Ces temps permettent également à certains enfants de ne rien faire. C'est important d'accepter de laisser un enfant ne rien faire, cela est tout aussi constructif que le jeu.

Une infirmerie est présente sur chaque lieu d'accueil des enfants. Lors des sorties, les animateurs se munissent de trousse de secours. En cas de petites plaies, les animateurs les nettoient et les pansent. Pour chaque intervention, qu'elle soit importante ou non, les animateurs ont l'obligation de noter dans le cahier les informations relatives à la prise en charge des bobos.

Une désinfection des locaux et du mobilier est effectuée tous les soirs. Les jouets et le matériel sont nettoyés avec un produit spécifique par l'équipe d'animation quotidiennement. On veillera néanmoins à sensibiliser les plus jeunes quant au respect du lavage des mains et de la propreté des sanitaires. Les animateurs veillent également à ce que les enfants aient la meilleure hygiène possible, lorsqu'ils vont aux toilettes, ils doivent toujours être accompagnés par un adulte. On évitera le brassage des groupes d'enfants dans les toilettes.

6. L'accueil des enfants atteints de troubles de la santé

Nous avons à cœur d'accueillir des enfants présentant des troubles de la santé. La préparation de cet accueil se fait en étroite collaboration entre l'association, les familles et la direction. Les animateurs sont sensibilisés aux handicaps (enfants hyperactifs, sourds, autistes, à mobilité réduite...).

Une vigilance et une gestion accrue sont nécessaires pour tout ce qui concerne les traitements éventuels ou l'encadrement lors des activités. Cependant, nous ne sommes pas des éducateurs et un animateur ne peut être référent pour chaque enfant présentant un trouble de la santé. Même si certains membres de l'équipe sont plus à l'aise lors de l'accueil de ces enfants, la gestion reste discrète pour éviter de bouleverser leur quotidien. **Le groupe devient plus riche, chaque enfant ayant ses "particularités extraordinaires" les partage avec les autres.**

Nous préparons la venue de chaque enfant en équipe et les décisions que nous devons prendre pour les accueillir au mieux sont collectives. Si nous pensons que nous ne pouvons pas accueillir l'enfant dans de bonnes conditions, nous expliquerons toujours à la famille les raisons de notre refus de le recevoir.

7. La sécurité des enfants

La sécurité des enfants reste une priorité au sein de notre structure. C'est pour cela que nous avons décidé de fermer les grilles la journée et les ouvrir à des horaires spécifiques (*voir le tableau de la journée type*). Les familles sont priées de s'informer et de respecter ces horaires pour le bien de leurs enfants et le bon fonctionnement de l'accueil. Si les grilles restent ouvertes durant l'accueil des familles, toutes les portes de la structure restent fermées à clé. **Une sonnette** est disponible sur la table d'émargement devant la porte principale, pour que les familles nous fassent part de leur arrivée. La personne chargée de l'accueil leur remettra leur enfant après un contrôle.

a) **Personne étrangère** :

Personne n'est autorisé à entrer dans l'enceinte de la structure sans s'être présentée auprès d'un adulte responsable (directeur, animateur...). Nous nous devons d'adopter une attitude ferme et responsable. L'identité des personnes venant chercher les enfants peut être contrôlée. Si des personnes viennent rechercher des enfants dont ils n'ont pas la garde, il faut obligatoirement une autorisation écrite de l'un des deux parents si son identité ne figure pas dans l'espace famille. Une pièce d'identité peut leur être demandée si un doute subsiste.

Chaque animateur, lorsqu'il est à l'extérieur, a l'obligation d'aller au-devant des personnes étrangères à l'association. Chaque famille s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur, pour s'informer sur le fonctionnement des ACM et y adhérer en le signant afin de ne plus être "étranger" à l'association.

b) Le tabac :

Le tabac étant toléré pour les adultes, sa consommation en est réglementée en dehors des locaux accueillant des mineurs et strictement interdite dans les bâtiments ou tous lieux affectés à un usage collectif. (Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006).

Les fumeurs s'abstiennent en présence des enfants. Ils sont autorisés à fumer uniquement aux endroits et aux horaires prévus à cet effet.

Aucune personne n'est autorisée à fumer dans l'enceinte de la structure ; même les familles.

La Réglementation Des Centres de Vacances :
Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions
d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage
collectif.

c) La drogue :

Nous avons la responsabilité de protéger les mineurs que nous accueillons. Ces produits sont illicites en France ! Tout adulte qui en détiendrait et/ou qui en consommerait avant ou pendant son temps de travail s'exposerait à un licenciement immédiat en accord avec l'association.

d) L'alcool :

La consommation d'alcool n'a pas lieu d'être lorsqu'on s'engage à assurer la sécurité des enfants. Si nous constatons qu'un parent est sous l'emprise de l'alcool, nous avons le devoir de ne pas donner l'enfant et d'appeler une personne figurant dans «les personnes autorisées» sur son espace famille, afin qu'elle vienne le récupérer.

e) Un comportement sans ambiguïté :

En qualité d'adulte référent nous nous devons de garantir un comportement irréprochable. Les attitudes équivoques sont à proscrire (le câlin trop récurrent ou un enfant assis régulièrement sur les genoux d'un adulte, les petits surnoms trop affectueux...). Les collègues ne doivent pas hésiter à en parler en réunion afin que tous nous nous repositionnions en qualité d'adultes responsables.

Cette vigilance quotidienne ne doit pas entacher les petits moments tendres et affectifs qui existent mais chacun doit connaître la juste mesure à adopter.

De même que deux collègues en couple, ne peuvent pas travailler sur même la même structure afin d'éviter toute ambiguïté.

8. Le travail de l'équipe

Régulièrement, directeurs et animateurs se retrouvent afin de participer à une réunion de travail. Durant ce temps, plusieurs points peuvent être abordés :

- Bilan des journées passées : nous revenons sur les temps forts afin de partager les différentes expériences (comment on a réagi, comment les collègues auraient réagi...).
- Entretiens individuels pour l'accompagnement de projets d'animation personnalisés. (Régulièrement durant l'année).
- Temps de préparation pour les journées à venir (planning, grand jeu, veillée, matériel...)
- Temps d'installation (affiches, mise en scène...) => SENSIBILISATION
- Temps de désinfection de la structure

Il est important que chacun sache gérer son temps de préparation afin d'accueillir les participants dans les meilleures conditions et de favoriser le bon fonctionnement (être ponctuel, présentable, de bonne humeur, dynamique...).

Nous demanderons à chacun une présence, une disponibilité et une implication auprès des jeunes.

9. Le budget

Une enveloppe budgétaire est allouée par l'Association chaque année pour la structure. Nous répartissons la somme, en fonction de nos besoins et du nombre d'enfants accueillis durant les différents temps d'accueil (périscolaire, mercredis et vacances scolaires). Ainsi, un budget pour l'alimentation, le transport, les sorties, les intervenants, le matériel pédagogique, l'équipement et la santé sont ventilés.

L'équipe d'animation peut organiser des veillées, des stages, des séjours, qui demanderont également d'élaborer un budget. Les enfants et les familles sont sollicités afin que chacun participe à la réalisation de celui-ci. A ces occasions, des événements sont organisés par l'équipe d'animation. L'argent récolté permettra de réduire la participation financière des familles pour que les séjours soient accessibles à tous !

C. L'EQUIPE D'ENCADREMENT & LES COLLABORATEURS

1. La coordinatrice des ACM et périscolaire (Karine)

- Elle a la responsabilité du bon déroulement des accueils de loisirs et périscolaires
- Elle élabore le projet pédagogique avec l'équipe d'animation et est garante de sa mise en place,
- Elle coordonne les acteurs figurants sur l'organigramme (projet de fonctionnement),
- Elle assure le recrutement et le management des équipes (réunions, programmes d'activités, accompagnement de projets, plannings de présences et tableau d'émargement...),
- Elle est conseil et formatrice de l'équipe pédagogique (disponible et à l'écoute).
- Elle est garante de l'intégrité morale et physique des enfants,
- Elle assure le suivi et le contrôle des normes d'hygiène et de sécurité, et s'occupe du suivi sanitaire des enfants et de l'état de l'infirmerie.
- Elle assure la fonction administrative et financière (menus, inscriptions, facturation, règlement...),
- Elle assure les relations avec Les Lutins, les parents, les prestataires et autres acteurs (médecin, gendarmerie, DDSCS...)
- Elle s'occupe de la gestion du matériel pédagogique (inventaires, commandes, rangement...),

2. L'animatrice référente (Alizée)

Elle a une fiche de poste spécifique et fait partie de la direction. Ces fonctions sont les mêmes que la directrice au niveau relationnel avec les partenaires et les familles et au niveau pédagogique avec les enfants et l'équipe d'animation. Son rôle est de coordonner l'équipe d'animation et de faire le lien entre les différents protagonistes et la directrice. Elle a un rôle administratif important, notamment lorsque la directrice est absente. Elle est force de proposition en ce qui concerne l'élaboration et la mise en place de projets d'animations. L'animatrice référente et la directrice se complètent et organisent leur travail ensemble.

L'animatrice référente est directrice de la structure lorsque la directrice est absente.

3. L'assistant sanitaire

Diplômé du PSC1 et/ou du PSE1, il a un rôle de conseil pour les premiers soins et gère les éventuels traitements. Cependant, chaque adulte peut être assistant sanitaire pour les enfants de son groupe. Il est aussi responsable de l'infirmerie et veille à la composition des trousseaux de premiers secours, utilisées lors de toutes les sorties de la structure.

La direction sera particulièrement vigilante à ce que le cahier d'infirmerie soit bien rempli lors de chaque soin sur la structure mais aussi que les soins effectués lors des sorties soient également reportés.

Pour les petits bobos à panser ou pour confier les petits soucis de la journée, le soignant à un rôle de confident, il rassure l'enfant.

4. L'économe

Il a un rôle très important en ce qui concerne l'organisation de la vie quotidienne et c'est tout naturellement qu'il s'inscrit dans le projet pédagogique.

En ce qui concerne l'organisation des repas les mercredis et durant les vacances, nous passons par un prestataire. "Leroy traiteur " nous propose des choix de menus au mois, avec au moins un produit Bio par semaine. C'est l'équipe qui élabore les menus, en prenant soin d'équilibrer au maximum les saveurs et les aliments. Puis les commandes (effectifs repas) se font de façon hebdomadaire, souvent en fin de semaine pour la semaine suivante. C'est la direction qui commande le nombre de repas suivant les inscriptions.

L'équipe technique de la mairie reçoit les repas le jour même, froids. Cette équipe ne fait pas la cuisine mais réchauffe les plats déjà élaborés. Elle doit contrôler le nombre de repas qui arrive et les températures des plats qu'elle sert aux enfants.

5. Les animateurs

Les animateurs et les animatrices sont des adultes référents auprès des enfants. Ils sont garants du bon déroulement de la vie quotidienne et accompagnent les participants dans tous les petits moments de la journée. Les animateurs sont référents d'un groupe d'enfants, ils peuvent changer de tranche d'âge chaque trimestre. Ils ont la responsabilité de l'hygiène corporelle des enfants.

Ils élaborent des projets d'animations et d'activités qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Il est important qu'ils fassent un bilan des projets d'animations qu'ils ont proposé, avec puis sans les enfants, afin de faire un constat sur la réussite ou l'échec de ceux-ci. Ainsi ils pourront être réutilisés par des collègues ou retravaillés et réadaptés.

6. Nettoyage 95

En plus du personnel technique de la mairie de Marines, un prestataire entretient les locaux, cela nous permet d'évoluer dans un environnement sécurisé et propre ; ils font partie intégrante du projet pédagogique.

Tout le monde est sensibilisé à l'état de propreté de la structure. Tout en responsabilisant les enfants, nous partons du principe que chaque bêtise se répare et nous accompagnons les jeunes qui n'ont pas respecté les règles de vie. Si des dégradations ont lieu, les enfants réparent ou nettoient ce qu'ils ont détérioré, toujours accompagnés d'un adulte référent.

L'équipe d'animation se doit de vérifier que les chasses d'eau soient bien tirées dans les sanitaires et que les salles soient rangées avant de partir, afin de faciliter le nettoyage de l'entreprise. Les animateurs doivent désinfecter le matériel et les jouets de leur salle régulièrement

D. LE MODE DE FONCTIONNEMENT, JOURNÉE TYPE

1. L'ouverture

En raison de plan vigipirate la structure est fermée à clé. En raison du COVID 19, les familles ne peuvent plus y entrer.

La structure ouvre ses portes à partir de 7h30 en période de vacances scolaires et 7h00 au périscolaire. Un animateur est présent pour accueillir les familles et mettre en place les feuilles d'émargements. Les autres animateurs accueillent les enfants dans leur salle respective.

"La Chamaillerie" accueille uniquement les enfants scolarisés sur l'école de Marines au périscolaire le matin et le soir. Pour le mercredi et les vacances scolaires, toutes les familles des villages proches de Marines peuvent choisir de mettre leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs de "La Chamaillerie" (Marines), de "La Ronde" (Haravilliers), de "Les Tournesols" ou toute autre structure ouverte, ne faisant pas parties de l'association.

2. L'accueil des familles

Les animateurs ont l'obligation de se présenter aux parents, d'être polis et courtois. Le but étant de montrer aux parents que l'équipe est disponible. Cet échange avec les familles n'est pas anodin puisque c'est à ce moment de la journée que les animateurs peuvent recueillir les informations utiles, concernant la bonne prise en charge des enfants confiés (traitement médical en cours, personne ne qui vient rechercher l'enfant le soir...). Les familles déposent ensuite l'enfant à l'animateur et repartent par le petit portillon côté boulevard. Ce circuit permet d'éviter aux familles de se croiser en cas de crise sanitaire.

Durant les vacances scolaires, lorsque les enfants arrivent sur la structure le matin, ils sont encouragés à se laver les mains puis à rejoindre leur salle, après avoir mis leurs chaussons, pour y intégrer les jeux commencés. Les animateurs doivent être attentifs à ce que l'enfant se sente bien, ils doivent aller vers lui afin d'éviter le mal être ou qu'il soit énervé.

3. Le rassemblement

Avant le lancement des animations, des chants ou des petits jeux sont proposés pour se mettre dans l'ambiance. 15 à 20 minutes sont nécessaires pour se défouler avant de partir en activité. Ce petit temps permet aux autres enfants d'arriver et d'intégrer leur groupe et aux nouveaux de faire connaissance. Nous appelons ce temps «les PAM» (Petites activités du Matin).

4. Les activités

Une fois le rassemblement terminé, quand tous les enfants sont là, ils peuvent partir en activité. Suivant l'organisation du séjour, les enfants auront découvert à l'avance les animations proposées (activités sportives, grands jeux...), ou le jour même (ateliers libres, activités surprises...).

Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet "lutinsduvexin.fr"

5. Les temps informels

Dans la journée, nous laissons du temps aux enfants pour qu'ils puissent souffler sans être sollicités. Un temps informel demande une présence pour veiller à la sécurité de chacun mais sans proposer systématiquement des activités (avant le repas du midi, après le dîner...). Cela permet également aux adultes de "souffler" mais, que les choses soient claires, ce n'est pas une pause.

6. Les repas

Lors des repas, les animateurs sont présents, ils se répartissent aux différentes tables et profitent de ce temps convivial pour partager les bons moments (et les moins bons) passés dans les activités. C'est un moment important qui permet d'échanger avec les enfants sur le déroulement de la journée (les enfants à leur table ne sont pas forcément ceux qu'ils ont eu en activité). Le mercredi, les animateurs devront s'assurer, grâce aux listes de présence, du nombre d'enfants qui mangent à la cantine avec eux. **Ce temps de partage à la même table que les jeunes est suspendu le temps de la crise sanitaire... Chaque enfant mange de façon espacée (une chaise sur deux) à table avec ses camarades. Les adultes d'un même groupe mangent à la même table également espacée.**

L'animateur reste un modèle pour les jeunes, nous demandons à chacun d'adopter un comportement irréprochable à table, aux animateurs d'éviter les tenues quelque peu gênantes, (torse nu, 2 pièces paréo, mp3 dans les oreilles...). L'animateur montre également l'exemple lorsqu'il s'agit de goûter les aliments inconnus ou non désirés. Nous veillons à ce que les animateurs aient une attitude qui corresponde à l'image qu'ils souhaitent renvoyer.

Les repas font partie du temps de travail des animateurs qui doivent se répartir les tâches lors du service afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui servent ou accompagnent les enfants durant le repas. De plus, les enfants seront sollicités pour servir et débarrasser les tables avec les animateurs.

Les menus sont consultables sur le site internet.

7. Les temps calmes

La sieste n'est pas obligatoire pour les enfants de plus de 3 ans, mais nous mettons tout en place pour que ceux qui souhaitent s'allonger puissent le faire. Parfois, le simple fait de se baigner dans une ambiance calme leur permet de se ressourcer. Il est possible pour les animateurs de mettre des jeux de société ou des livres à leur disposition.

Les enfants sont sensibilisés sur le besoin des plus jeunes de se reposer.

E. L'EVALUATION DU PERSONNEL pédagogique

Les animateurs font l'objet d'analyse et d'évaluation, par rapport à leur projet d'animation, leurs attentes et leurs craintes. Un tableau récapitulatif les accompagne pour les aider à se former, à évoluer.

Régulièrement les animateurs sont conviés à s'entretenir avec un membre de l'équipe de direction afin de faire un bilan sur différents critères :

- La gestion de la vie quotidienne (horaires, rangement...)
- L'intégration au sein de l'équipe
- L'implication dans les projets communs (l'entraide / le travail collectif)
- La participation des enfants afin qu'ils deviennent acteurs et non actifs
- La mise en place de projets personnels (force de propositions)
- Le respect du projet pédagogique
- Les objectifs à réaliser
- Les formations souhaitées ou celles à venir

CONCLUSION

Ce dossier met en avant le fonctionnement d'un accueil tout en répondant à des valeurs éducatives que chaque membre de l'équipe respecte. Il est utile pour se projeter dans la vie du groupe, dans le cadre de vie à Marines mais aussi pour donner vie au projet collectif sur place. Chaque adulte s'engage sur l'action éducative définie dans son contrat de travail.

Ce projet pédagogique est une orientation et est en aucun cas figé. Si un membre de l'équipe souhaite revenir sur un point, le développer ou rajouter une partie qui lui semble nécessaire, le projet pédagogique sera complété après discussion.

Nous demandons à l'équipe de s'impliquer, de s'entraider, d'observer et qu'elle sache réagir en vue d'optimiser le déroulement de l'accueil des participants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bons préparatifs et une agréable année.

Signatures des membres de l'équipe :

Karine BIVONA

Les veillées :

Régulièrement l'équipe d'animation propose une veillée sur la structure. Au travers de petits jeux, de grandes soirées, de belles histoires, les enfants finissent leurs journées avec une note de douceur. Ces veillées peuvent être collectives ou scindées en plusieurs petits groupes.

La possibilité de passer la nuit dans les locaux, dépend de la dynamique de l'équipe d'animation. Nous demandons à l'équipe de se concerter, de s'organiser et de présenter un projet qu'elle souhaite offrir aux jeunes.

Les questions qui se posent avant d'organiser une veillée sont les suivantes :

- Qui fait quoi pendant la soirée ?
 - 1 animateur se détache pour faire le repas, la vaisselle...
 - 1 animateur se détache pour préparer les dortoirs et aider à ranger
- Quelles sont les salles que l'on va utiliser ?
 - Les animateurs qui font la veillée doivent s'organiser pour restituer des locaux propres pour l'accueil des enfants qui arrivent le lendemain.
 - Les salles utilisées le soir de la veillée doivent être lavées en priorité par l'employé d'hygiène. A vous d'organiser le planning de nettoyage avec elle et de préparer vos salles.
- Comment gérer le lendemain ?
 - Les animateurs se lèvent avant les enfants pour préparer le petit déjeuner
 - Un animateur ouvre le centre en plus des animateurs de la veillée. Il accueille les familles pendant que ses collègues finissent de ranger le coin nuit et font le bilan avec les enfants
 - Un des 2 animateurs de la veillée se détache rapidement pour accompagner les enfants rejoindre ceux qui sont déjà arrivés. Le deuxième animateur prendra le temps de remettre en état les salles utilisées la veille, par respect pour ses collègues.

Nous tenons à rappeler que les veillées organisées, restent un temps de travail et les animateurs ne doivent pas être trop nombreux.

